



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4051199

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/02/2024 11H37 C:025201 I:40361
V/REF : 930693
V/Email reçu le Jeudi 15/02/2024 a 11H37

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

IMMEUBLE : 15 SABOTIER
15 PRE DU SABOTIER
01120 PIZAY

Vaulx en Velin, le 31 Mai 2024

Référence Marché: 22BJMSV2-Lot14-Bourgoin 38/69

LOCALISATION : ALLEE N15 SABOTIER - LOGEMENT DE MME MARBAIX (ANCIENNEMENT VACANT) -TEL.
PORT.06 44886967

MOTIF : RECUPERER CARTE DE PROPRIETE A AGENCE BOURGOIN
INTERVENIR POUR REPRODUIRE 1 CLE POUR CHAQUE CARTE DE PROPRIETE
Donneur d'ordre : M. A-K YOBOUET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 16/02 A 09H30 :
RECUPERATION DES CLEFS EN AGENCE

LE 21/02 A 11H30 :
TENTATIVE DE RECUPERATION DES CLEFS EN AGENCE - NEGATIF

LE 19/04 A 12H45 :
TENTATIVE DE RECUPERATION DES CLEFS EN AGENCE - NEGATIF

LE 25/04 A 12H00 :
ARRIVEE SUR PLACE, LA LOCATAIRE INDIQUE PAR TELEPHONE QU'ELLE N'EST
DISPONIBLE MALGRE LA PRISE DE RDV

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 29/05/24 a 22H15 M. A-K YOBOUET

A CE JOUR NOUS SOMMES SANS NOUVELLES INSTRUCTIONS DE VOTRE PART
NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT

MALGRE DE MULTIPLES APPELS ET MESSAGES NOUS NE PARVENONS PAS A JOINDRE
MME MARBAIX
MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER AU DOSSIER.

MP LCOMPTER Email envoyé le 03/05/24 a 10H20 M. A-K YOBOUET



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4051199

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====							
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT			
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	2	91,44			91,44	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	4	91,44			91,44	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	6	91,44			91,44	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	9	91,44			91,44	
TOTAL H.T.						365,76	
T.V.A. a 10,00%						36,57	
TOTAL T.T.C.En EURO						402,33	

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 930693 du 15/02/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

15 Pré du Sabotier
01120 PIZAY

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01519-00001-00001-00001 H / Type 3 / RDC

Etage : RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Délai

Date limite exécution : 01/03/2024

Observations

MUT VACANT / MARBAIX

RECUPERER CARTE DE PROPRIETE A AGENCE BOURGOIN

REPRODUIRE 1 CLE POUR CHAQUE CARTE DE PROPRIETE

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	30,00	30,00	3,00	33,00
MS00033 Fourniture 1 clé pour chaque carte de propriété y compris frais de livraison	4,00	30,00	120,00	12,00	132,00
Total H.T.				150,00	
Total TVA				15,00	
Total TTC				165,00	

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par YOBOUET Alain Kwasshy le 15/02/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN4



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **15 Pré du Sabotier 01120 PIZAY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **15/02/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 930693